



Volet B - Suite

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



25107185

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 AOUT 2025

Grefte
DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : 416.230.364

Dénomination

(en entier) : **Maison d'enfants "Clair Logis"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue Adèle, 1 à 1310 La Hulpe

Objet de l'acte : Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2025 - Renouvellement du mandat des administrateurs

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2025, il a été pris les décisions suivantes:

Les personnes suivantes ont été réélues aux fonctions d'administrateur pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale de 2026

- Madame Dragana Jovanovska domiciliée à 24 Jan Baptist Denayerstraat -1560 Hoeilaart.
- Madame Virginie Sevilla Y Lopez domiciliée à Rue du château le Docte 5RC – 5030 Gembloux.
- Monsieur Jan Kuyl domicilié à Avenue Ernest Solvay 34 -1310 La Hulpe
- Madame Valerie Geerjets domiciliée à Rue Liberté 4 - 6230 Pont-à-Celles

L'Assemblée Générale donne mandat à Madame Jennifers Jamin pour réaliser toutes les formalités nécessaires à l'enregistrement des administrateurs.

Pour extrait conforme (signé)

Madame Jennifers Jamin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature